

VISA : DGLTEJO  
VISA LEGISLATION

00 12 12

Arrêté n°...../MEP portant attribution de la licence n° 48 autorisant l'exercice des activités de production, de distribution et de commercialisation d'énergie électrique dans les localités de Radhi, Legrane, Lebheir et Chelkhet Leatach au bénéfice de la société TECHNO SYSTEMS.

Le Ministre de l'Énergie et du Pétrole

- Vu la loi n° 2001-18 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu la loi n° 2022-027, du 12 décembre 2022 portant code de l'électricité ;
- Vu le décret n° 2025-022 du 24 février 2025, portant application des dispositions du code de l'électricité ;
- Vu le décret n° 157-2007 du 06 septembre 2007, relatif au Conseil des Ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres ;
- Vu le décret n° 143-2024 du 06 août 2024, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 179-2024 du 30 septembre 2024, fixant les attributions du Ministre de l'Énergie et du Pétrole et l'organisation de l'administration centrale de son Département ;
- Vu l'appel à concurrence lancé par l'Autorité de Régulation le 25 mars 2025, relatif à la délégation du service public d'électricité dans les 12 localités électrifiées par TAAZOUR ;
- Vu le procès-verbal de Réunion n°10 du Conseil National de Régulation, en date du 30 juillet 2025, déclarant la société TECHNO SYSTEMS comme attributaire provisoire du lot 1 pour la délégation du service public d'électricité dans les localités de Radhi, Legrane, Lebheir et Chelkhet Leatach ;

**Arrête :**

**Article premier :** Une licence d'une durée de dix (10) ans, pour l'exercice des activités de production, de distribution et de commercialisation de l'électricité dans les localités de Radhi, Legrane, Lebheir et Chelkhet Leatach est délivrée à la société TECHNO SYSTEMS.

**Article 2 :** données du titulaire de la licence sont :

- Société : TECHNO SYSTEMS ;
- NIF : 20500026 ;
- RC : 47963 ;
- Adresse : Nouakchott, TVZ, ilot M 84, Tél :45296869 ;
- Nom du responsable principal : Med El Moctar Mahmoud Brahim,
  - o NNI :1715365849 ;
  - o Tél : 36305102.

**Article 3 :** Les caractéristiques de cette licence sont décrites dans le cahier des charges annexé au présent arrêté.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie et du Pétrole et le Président de l'Autorité de Régulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Fait à Nouakchott, le ..... 01 OCT 2025

Mohamed OULD KHALED



**Ampliations :**

- PM
- MSG/ PR
- MIPDDL
- ARE
- Archives Nationales
- JO
- DGLTEJO
- IGE
- Société TECHNO SYSTEMS.